

Portrait



2021

SwissFoundations – La voix des fondations donatrices suisses

Chers membres, chers amis, Mesdames et Messieurs,

Les temps sont troubles. Les crises se succèdent. Nombreux sont ceux qui ont besoin d'une aide d'urgence, alors qu'ailleurs il y aurait encore tant à faire pour éviter le pire (climat, famine, océans, biodiversité).

Il n'est donc pas étonnant que l'on observe d'un œil critique ce que font la philanthropie et surtout les fondations. Les exigences se bousculent : participation démocratique, libéralités inconditionnelles, tout rassembler pour des objectifs plus importants, etc. La philanthropie serait dépassée et devrait même oeuvrer à sa propre suppression.

Je ne suis pas de cet avis car je crois en le secteur suisse des fondations. Pour moi, il est synonyme de liberté, de responsabilité et de diversité. Tout d'abord, ceux qui ont la chance d'avoir des talents (entrepreneurs, sportifs ou artistiques) doivent avoir la liberté de réaliser leur potentiel et ainsi réussir également sur le plan commercial. Nous en bénéficions tous. Mais ceux qui ont été gratifiés de dons ou de biens par le destin portent aussi une responsabilité pour l'ensemble. Pour ceux qui ont eu moins de chance et pour ceux qui viendront après nous. Il faut alors aussi que ceux qui ont les

moyens, la clairvoyance et les réseaux nécessaires pour s'engager pour un avenir meilleur le fassent. Parce que les défis sont aussi nombreux que les moyens de les relever, il faut beaucoup d'idées et encore plus de tentatives. Une grande diversité d'initiatives, d'approches, d'interventions, de programmes et une remise en question systématique pour se rapprocher de ses objectifs sont les meilleures conditions pour résoudre les problèmes de société actuels. Avec son important secteur des fondations, actif et diversifié, la Suisse peut apporter une contribution essentielle à cet égard.

SwissFoundations s'intéresse depuis toujours à la manière dont les fondations peuvent travailler de manière plus efficace, mais aussi plus crédible et plus efficiente. Entre-temps, plus de 200 membres nous ont rejoints et participent activement au travail des fondations en Suisse. Les membres de SwissFoundations réfléchissent à leur travail, apprennent les uns des autres et se développent en permanence. Notre ambition est de nous améliorer sans cesse et de contribuer à trouver des solutions aux défis de la société actuelle. Cela implique aussi pour nous de nous demander de manière

critique si ce qui est juste est fait correctement. Les membres de SwissFoundations s'engagent dans ce débat et veillent ainsi depuis plus de 20 ans à ce que notre secteur évolue rapidement.

Après deux années difficiles, c'est avec un nouvel élan que nous nous dirigeons à nouveau vers un avenir prometteur, sous la direction énergique des deux co-directrices Julia Jakob et Aline Freiburghaus. Le grand soutien de nos membres au cours de ces années, mais aussi et surtout lors de la création actuelle d'un fondement pour l'avenir, est extraordinaire. Au nom du comité directeur, je vous en remercie tous de tout cœur et vous souhaite beaucoup d'inspiration et de succès dans votre engagement dans et pour les fondations, et au-delà.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lukas von Orelli'.

Dr Lukas von Orelli,
Président de SwissFoundations

Page 2

INSPIRER

Page 5

CONNECTER

Page 8

INFORMER

Page 9

COOPÉRER

Page 10

SPÉCIAL
20E ANNIVERSAIRE

Page 12

POSITIONNER

Page 15

ORGANISATION ET
GOUVERNANCE

Page 16

NOS MEMBRES EN 2021

« Moteur, ça tourne et ... action! » Pour cause de pandémie, le Symposium des fondations 2021 s'est déroulé pour la première fois devant les caméras. Les keynotes et ateliers ont été diffusés en direct depuis le studio sur les écrans des participants.

Symposium des fondations 2021
de SwissFoundations

« Tous Ensemble »

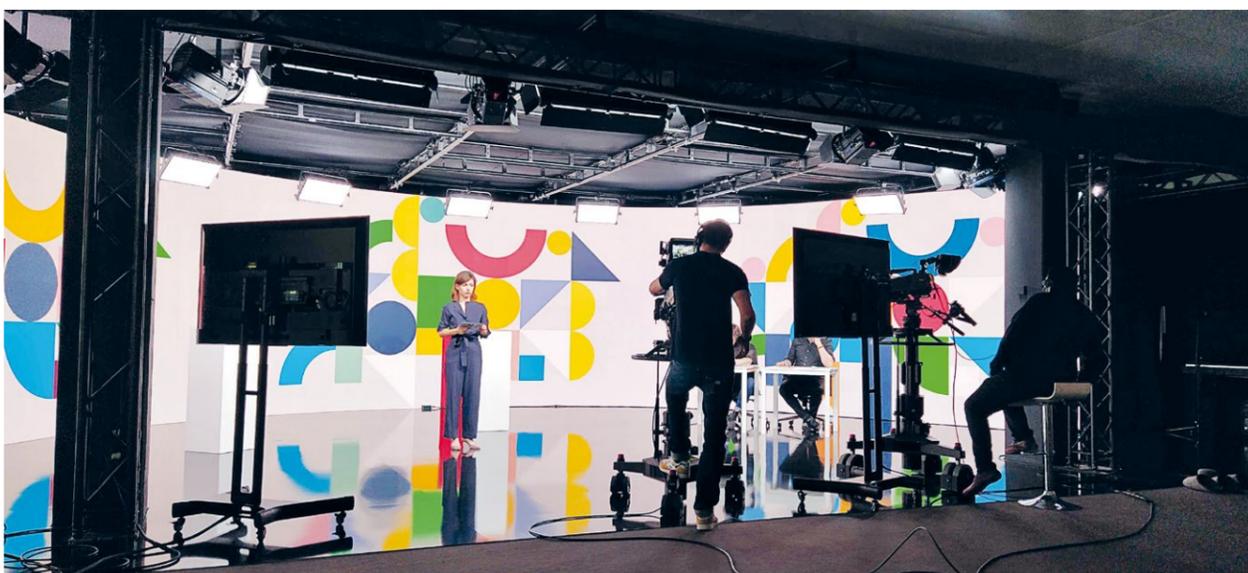
1^{er} et 2 juin 2021, en ligne

Que signifie la devise « Tous Ensemble » pour le secteur des fondations et comment la mettre en pratique ? À l'occasion de cette réunion du secteur des fondations suisses, plus de 40 intervenants et modérateurs se sont penchés sur ces questions dans le cadre d'une dizaine d'ateliers. Les circonstances empêchant la tenue de l'événement en présentiel, des solutions numériques ont permis de maintenir cet échange. Le premier jour était placé sous le signe du réseautage entre membres de l'association, soit dans le cadre des cercles de travail, soit autour de sujets comme la coopération, la promotion culturelle et la durabilité. Le deuxième jour, près de 400 personnes issues de l'ensemble du secteur philanthropique ont participé aux ateliers interactifs.

symposium-des-fondations.ch



Débat télévisé ou Symposium SF ? Stephan Illi, Prof Dr Georg von Schnurbein et Dr Lukas von Orelli ont discuté du sujet « Fondations et finances » à l'occasion de la présentation de la nouvelle édition du Swiss Foundation Code 2021.



« Simple » collaboratrice hier, modératrice de plateau aujourd'hui: la pandémie a requis la flexibilité de chacun et chacune pour planifier et réaliser l'événement. Coup d'œil dans les coulisses avec Katharina Guggi dans le rôle de modératrice.



Du vent dans les voiles. Dans le cadre de « Les plus belles heures de la philanthropie », Donna Bertarelli a raconté son amour pour la mer et expliqué pourquoi elle s'engage en faveur de la protection des océans.

« Mes compliments pour le symposium très réussi. Une fois de plus, un événement fantastique – j’ai pu apprendre beaucoup, merci pour l’organisation et la réalisation parfaites »

Raphael Rossel, directeur de la Fondation IKEA Suisse

« Félicitations et bravo à toute l’équipe et à ceux qui sont intervenus dans les sessions, tout était très professionnel et agréable à suivre, très bien mené. Je suis ravie que cette édition a pu se tenir en virtuel avec beaucoup de participants. »

Sabrina Grassi, Directrice générale de la Swiss Philanthropy Foundation



Suivant la devise du symposium « Tous Ensemble », l’équipe trinque avec les participants au terme de ce rendez-vous digital numérique de deux jours.

Beste Stiftungsratspraxis

Stiftungen und ihr Vermögen

29 septembre 2021, Lake Side, Zurich

Le séminaire de formation continue « Beste Stiftungsratspraxis » de 2021 était consacré à la fortune des fondations. Comment générer suffisamment de rendements pour atteindre le but de la fondation ? En la considérant dans sa globalité, comment la fondation peut-elle aussi avoir un impact par le biais de sa fortune ? Des membres de conseils de fondation, des représentants des autorités de surveillance et fiscales ainsi que des experts en droit et politique ont discuté de ces questions. Le séminaire était organisé par l’Europa Institut de l’Université de Zurich et SwissFoundations.

Le journalisme culturel en crise

Comment la culture atteindra-t-elle les gens à l’avenir ?

26 août 2021, Ancien hôpital, Soleure

Notamment dans le contexte de la loi sur les médias adoptée en juin 2021 par le Parlement et du référendum lancé par la suite, le journalisme culturel est un sujet d’une actualité brûlante que les fondations ne peuvent ignorer. L’accès à la culture, au savoir, mais aussi à la diversité et à la pluralité, par exemple par le biais des médias, met à l’épreuve notre compréhension de la démocratie, qui est un fondement essentiel du vivre ensemble. Co-organisé par SwissFoundations et l’Office fédéral de la culture le 26 août 2021 à Soleure et réalisé sous une forme hybride, cet événement a réuni une centaine de journalistes et de représentants des pouvoirs publics et des fondations donatrices autour de la question « Comment la culture atteindra-t-elle les gens à l’avenir ? ». [youtube.com/SwissFoundations](https://www.youtube.com/SwissFoundations)

Meilleures pratiques, impact et responsabilité

10 novembre 2021, IMD, Lausanne

La sixième édition de cette rencontre sectorielle en Suisse romande a pu se tenir en présentiel à l'IMD à Lausanne. Année après année, cette manifestation contribue de manière essentielle au développement du secteur philanthropique en Suisse romande. La rencontre a permis d'une part d'échanger avec les autorités fiscales des cantons de Vaud et du Tessin et d'autre part de mettre en exergue les principaux défis juridiques pour le développement futur de la branche. Les plus de 150 participants ont ensuite été invités à réfléchir au changement systémique et à ses options de financement. forum-des-fondations.ch



Meilleures pratiques, impact et responsabilité: l'édition 2021 du Forum des Fondations et son programme varié sous la direction d'Aline Freiburghaus.

« C'est toujours très intéressant pour l'administration fiscale de pouvoir profiter d'une telle estrade pour sensibiliser ce type de public à sa pratique. »

Patrick Grandjean, avocat, responsable du Centre de compétences personnes physiques, Administration cantonale des impôts, Etat de Vaud



Initier ensemble des transformations: Emilie Romon, Ashoka Suisse, explique qu'un changement systémique est nécessaire pour relever les défis de notre époque.



Des retrouvailles attendues: les nombreux participants ont apprécié la possibilité retrouvée de se rencontrer et d'échanger.

« La première valeur ajoutée d'une association faîtière est donc tout simplement d'être une formidable ouverture vers toutes les autres fondations actives sur des problématiques et des questions similaires. »



**Interview avec Nicolas Borsinger,
Secrétaire général, Fondation Nicolas Puech**

La Fondation Nicolas Puech est active sur un sujet de niche: le soutien à un débat public éclairé au travers d'une information fiable et rigoureuse. Quelle est votre perception de la responsabilité sociétale des fondations ?

La responsabilité sociétale des Fondations est de tout premier ordre. Le rêve que celles-ci peuvent agir de manière « neutre » soit sans influencer les « affaires de la cité » (autrement dit sans faire de « politique ») est une dangereuse illusion. : quiconque définit le problème prioritaire, donc exclut tous les autres, hiérarchise les « affaires de la cité » et n'est par conséquent jamais en marge de la politique, au sens premier et souhaitable de ce terme. Autrement dit, il n'existe pas de philanthropie chimiquement pure et non contaminée par des perspectives qui relèvent du politique. De vouloir éviter de s'impliquer dans des considérations politiques au sens étroit est évidemment à la fois légitime et impératif, mais il faut au moins accepter d'emblée qu'une responsabilité sociétale existe et que celle-ci s'inscrit dans le spectre du politique. Au-delà des obligations légales et de la réalisation de leur but spécifique, les fondations doivent tenir compte de l'évolution de la société et des enjeux transversaux.

Vous avez rejoint SwissFoundations il y a plus de quinze ans, dans le cadre d'un précédent mandat. Selon vous, quelle est la valeur ajoutée d'une association faîtière pour les fondations donatrices ?

L'isolement dans mon propre silo et l'absence de toute possibilité d'échanges avec des pairs sur quelque sujet que ce soit (impossible même de savoir qui ils étaient et où les trouver !) fut la première chose à me frapper en assumant mes premières fonctions dans l'univers des fondations.

La première valeur ajoutée est donc tout simplement d'être une formidable ouverture vers toutes les autres fondations actives sur des problématiques et

des questions similaires. La seconde valeur ajoutée est de rendre très concret l'appartenance objective à une galaxie spécifique et particulière, avec les responsabilités d'ensemble qui en découlent. Ceci nous ramène immédiatement à la responsabilité sociétale collective et individuelle des fondations. L'interface sine qua non avec les autorités publiques que permet une association constitue la troisième valeur ajoutée. Cette interaction est en permanence absolument essentielle et un sain rappel que le cadre législatif n'est pas acquis pour l'éternité et encore moins intangible.

À votre avis, comment les fondations sont-elles amenées à se transformer pour s'inscrire dans la modernité ?

Vaste question! La prolifération de fondations, souvent trop petites pour fonctionner autrement que sur la seule base d'une poignée de réunions annuelles du conseil constitue-t-elle un développement positif indiscutable ? Je n'en suis pas sûr, mais regrette surtout que même un débat sur le sujet semble impossible tant celui-ci est tabou. Une prise de conscience collective sur le fait d'être trop petits pour « faire la différence » sur la plupart des sujets me semble hautement souhaitable. Si la fondation Gates ou le réseau Open Society Foundations de Georges Soros en ont pris conscience, peut-être y-a-t-il des questions à se poser pour des fondations n'ayant pas le millième de leurs ressources. Très concrètement consacrer un pourcentage significatif de son budget à des coalitions formalisées devrait être à l'ordre du jour de chacun. Le « trade off » entre le renoncement à une parcelle de (micro) pouvoir décisionnel et les profits d'une expertise collective ne penche-t-il pas à priori furieusement en faveur de ceux-ci ? Mais pour l'heure c'est plutôt le « culte de la plus infime différence » qui semble prévaloir dans le mode opératoire de nombre de fondations. Comme donc si l'on était le seul au monde à intervenir sur une problématique donnée ...

Quels seront selon vous, les défis majeurs du secteur à l'avenir ? Voyez-vous des domaines novateurs à soutenir ?

Le tout premier défi d'avenir me semble être la disponibilité de données et de chiffres réellement parlant du secteur dont la qualité soit telle qu'elles puissent constituer de réels outils d'aide à la décision. Pour l'heure, les chiffres et données disponibles sont tellement globaux qu'ils me semblent assez indigents. Ce n'est évidemment pas « de la faute » du secteur. Il n'est pas en position de résoudre lui-même le problème qui relève plutôt de 2 acteurs clés avec lesquels il faudrait pouvoir paramétrer la production de données utilisables : l'office fédéral des statistiques et les Autorités de Surveillance. Celles-ci disposent de masses de données malheureusement ni de manière uniforme ni anonyme. Cela peut et doit changer. Par contre des données analytiques fiables pourraient aider chacun à différencier des domaines sur lesquels se penchent d'innombrables fondations des enjeux sociétaux sur lesquels trop peu prêtent attention.

Définir son appétit pour le risque, constitue un autre défi. Il me semble que toute fondation devrait consacrer au moins 10% de son budget à prendre des risques explicites, en veillant à définir au préalable ce qu'elle considérerait comme un succès ou un échec. Les plus belles initiatives que j'ai eu l'occasion de soutenir ont souvent relevé d'une considérable prise de risque. J'ai eu l'énorme chance dans tous ces cas d'avoir des conseils de fondation auxquels je pouvais ouvertement exposer le degré de risque et qui ont été disposés à les prendre.

Les questions ont été posées par Aline Freiburghaus, co-directrice de SwissFoundations.

En 2021, SwissFoundations a organisé plus de 30 rencontres sous forme de cercles de travail, de tables rondes et de webinaires. Il s'agit d'une progression de 75 % par rapport à 2019. Le développement de la numérisation durant la pandémie en est l'une des raisons.

Cercles de travail et tables rondes

Action sociale

«Mineurs portés disparus en Suisse»

23 mars 2021, Maison des Fondations, Genève

«Développement de l'enfant : nécessité de soins de proximité et d'une prise en charge»

22 septembre 2021, en ligne et Maison des Fondations, Genève

Formation, recherche, innovation

«GESDA and I-DAIR»

4 février 2021, Innovating Scientific Collaboration, en ligne

Communications

«Kick-off Session»

4 mai 2021, en ligne

«Corporate Foundation communication and the relationship with the mother company»

22 juin 2021, en ligne

«How to communicate the closing of a foundation to its partners»

25 août 2021, en ligne

«Annual Reports»

2 septembre 2021, en ligne

Corporate Foundations

«How Swiss foundations can best gain a foothold in China?»

14 septembre 2021, en ligne

«What do researchers think about corporate foundations?»

7 juillet 2021, en ligne

«Unleashing the potential of employee engagement for societal impact»

6 septembre 2021, en ligne & The Circle, Zurich Aéroport

«Walk and talk – Informal peer-to-peer dialogue and learning»

3 novembre 2021, Zurich et Genève

Environnement et durabilité

«L'océan autour du Léman – 1ère rencontre»

9 mars 2021, en ligne

«L'océan autour du Léman – 2e rencontre»

4 avril 2021, en ligne et Maison des Fondations, Genève

«Travailler en écosystème: une clé pour la durabilité»

1 juin 2021, en ligne

«L'océan autour du Léman – 3e rencontre»

13 juillet 2021, en ligne et Maison des Fondations, Genève

Finances

«Taskforce Impact Investing»

12 avril 2021, Helferei, Zurich

«Auslegeordnung: Impact Investing»

1er octobre 2021, Helferei, Zurich

International Development & Cooperation

«Active Members in Afghanistan»

28 septembre 2021, en ligne

Art & Culture

«Apocalypse over? Die Zukunft der Kulturförderung»

1 juin 2021, en ligne

«Voyage d'études»

1er et 2 juillet 2021, Engadine

«Visite de l'exposition Chu Teh Chun»

27 octobre 2021, Genève

Soziales & Gesellschaftsfragen

«Auswirkungen der Corona-Pandemie auf sozial Benachteiligte»

18 janvier 2021, en ligne

«Arbeitsintegration und Mentoring am Übergang Schule und Beruf»

1er décembre 2021, Unternehmer Campus, Bâle

Droit & Politique

«90 Minuten für Datenschutz – Umsetzen, Informieren, Fragen, Austauschen»

15 avril 2021, en ligne

«Offenlegung von Stiftungsrats Honoraren»

2 novembre 2021, en ligne

Table ronde Âge et société

«Ältere MigrantInnen in der Schweiz»

24 mars 2021, en ligne

Roundtable SDGs

«SDGs & Foundations»

8 février 2021, en ligne

«SDG working group kick-off session»

30 mars 2021, en ligne

Roundtable Wirkungsorientierung

«Wirkungsorientierung in der Stiftungsarbeit»

9 juin 2021, Helferei, Zurich

Divers

«Joining Forces to address 21st Century Challenges»

1 juin 2021, en ligne

«L'avenir des cercles de travail: rencontre entre responsables»

6 octobre 2021, Berne

« En tant que membre de longue date de la table ronde « Âge et société », j'apprécie énormément les échanges conceptuels entre les membres ainsi que les relations de confiance qui ont pu s'établir. C'est sur cette base que nous avons pu réaliser plusieurs projets communs. »

Cornelia Hürzeler, responsable des affaires sociales, Le Pour-cent culturel Migros

« Corporate Foundations share some topics that other SF members don't. How close do we want to be to the company? Which services do we take from « Mum », which do we acquire elsewhere? What about VAT? These and other topics get people together who believe in a major role for the private sector in philanthropy. »

Denise Brændgård, Paul Castle, Curdin Duschletta et Dr Kristian Tersar, Responsables du cercle de travail Corporate foundations

Assemblée générale

1er juin 2021, en ligne

Rencontres régionales pour les membres

« Tour de Suisse de SwissFoundations »

En automne 2021, près de 60 représentants des fondations membres ont eu l'opportunité de se rencontrer de manière informelle autour d'un déjeuner pour faire plus ample connaissance. Ces rencontres organisées à Lugano, Genève, Lucerne, St-Gall, Bâle et Zurich, ont permis des échanges aussi nombreux que fructueux.

SwissFoundations - échanges européens

Sous le signe des échanges entre pays européens, Dafne et Ariadne organisent chaque année le PEXforum pour que les acteurs de la philanthropie puissent nouer des contacts à travers l'Europe et pour consolider le secteur des fondations. SwissFoundations a participé à l'événement qui s'est déroulé en ligne en janvier 2021.

SwissFoundations a également assisté aux réunions virtuelles régulières du *PEX Climate Peer exchange group* en vue d'un partage entre pairs au sujet de la défense du climat.

SwissFoundations est par ailleurs co-organisatrice de la *PEX Communications Community*. Tous les deux ou trois mois, les responsables de la communication des différentes associations de fondations ainsi que des personnes invitées se réunissent en ligne pour un partage d'expériences.

Le 2 juin 2021, Carola Carrazone, présidente de Dafne, est intervenue lors du Symposium des fondations suisses avec une conférence intitulée « *Untapping the potential of European philanthropy: the collective power of philanthropy networks* ».

En octobre 2021, SwissFoundations a participé à Vienne à la conférence de l'EFC intitulée « *Foundations and the new normal – How to innovate philanthropy?* ».

« Kulturelle Berg- und Talfahrt »

Le cercle de travail Art & Culture a convié ses membres à un voyage d'études dans les Grisons les 1^{er} et 2 juillet 2021. L'attention s'est notamment portée sur l'engagement à ancrage local en faveur d'un travail culturel de base et de l'offre culturelle dans une région où la culture joue aussi un rôle important pour le tourisme. La visite a permis de découvrir les sites du festival ORIGEN à Riom, à Mulegns et au col du Julier, la résidence d'artistes à Nairs ainsi que le projet de musée à Susch. Les membres ont pu jeter un coup d'œil très instructif sur les coulisses et la scène artistique de cette région. Après la longue pause due aux restrictions Covid, ce voyage a aussi été l'occasion de renouer de précieux contacts personnels.



En échange direct – Déjeuner avec les artistes résidents à Nairs.



Photo de classe – Le groupe sourit entre des colonnes imprimées en 3D à Riom.



La visite guidée du musée à Susch offre un dernier temps fort avant le retour.

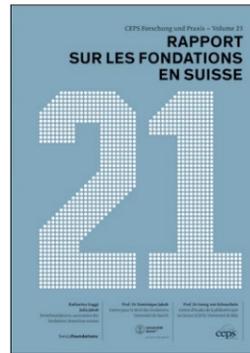
Rapport benchmark 2021 de SwissFoundations



Pour la sixième année consécutive, SwissFoundations a interrogé ses membres sur leur gestion de fortune, puis résumé les résultats dans le Rapport benchmark. Cette année, le rapport a notamment examiné dans quelle mesure les fondations font preuve de dynamisme dans leur stratégie d'investissement. L'influence de la pandémie de Covid-19 sur les rendements ainsi que la prise en compte des critères de durabilité ont à nouveau été examinés. 35 fondations donatrices représentant un volume d'actifs de CHF 15,4 milliards ont participé à l'enquête. Le Rapport benchmark englobe ainsi près d'un sixième de la fortune globale des fondations suisses.

swissfoundations.ch/fr/actualites/rapport-benchmark-2021/

Rapport sur les fondations en Suisse 2021



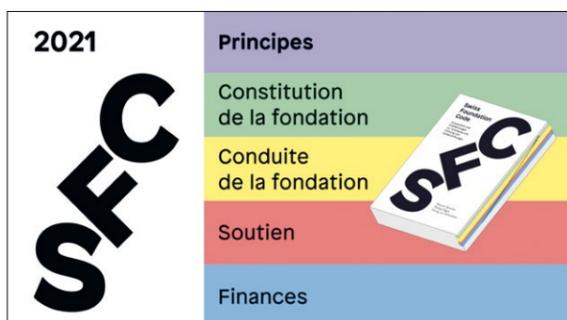
En 2020, 284 fondations d'utilité publique ont été créées, tandis que 210 ont été liquidées, soit un chiffre semblable à celui de l'année précédente. Toutefois, cette croissance nette s'avère être la plus basse depuis le début de l'enregistrement des données en 2010. À fin 2020, 13 514 fondations d'utilité publique étaient inscrites en Suisse au registre du commerce, ce qui, en comparaison internationale, constitue encore et toujours une valeur très élevée. Mais une nouvelle dynamique est apparue depuis 1990: la durée de vie des fondations est toujours plus courte. Le dossier spécial sur les finances met par ailleurs clairement en évidence que l'investissement à impact est déjà un sujet important pour de nombreuses fondations suisses et que ces dernières appliquent des critères sociaux ou durables lors de la sélection de produits financiers. Les fondations sont à même d'investir leurs actifs de manière plus flexible et plus risquée que les entités étatiques et misent donc de plus en plus sur des modèles d'investissement modernes ayant des retombées positives dans le domaine de l'utilité publique.

Le Rapport sur les fondations est édité chaque année par SwissFoundations, le Center for Philanthropy Studies (CEPS) et le Centre pour le droit des fondations de l'Université de Zurich. Il est la principale source d'information à propos de l'état et de l'évolution du secteur des fondations d'utilité publique en Suisse. Le rapport peut être téléchargé gratuitement en français et en allemand. rapport-fondations.ch

Étude «Stiftungen im Kanton Zürich – Die unterschätzte Ressource»

Avec 2219 fondations d'utilité publique, le canton de Zurich est la place philanthropique la plus importante en Suisse. Depuis plusieurs années, le nombre de fondations nouvellement créées est toutefois en diminution. En collaboration avec SwissFoundations, la Direction de l'économie publique du canton de Zurich a lancé en été 2020 une étude visant à définir les enjeux, le potentiel d'innovation et les conditions-cadres essentielles pour les fondations du canton de Zurich. Une stratégie a ensuite été élaborée, comprenant des champs d'action et la recommandation de mesures. Le Conseil d'État du canton de Zurich reconnaît la forte plus-value sociale et financière des fondations et met sur pied un groupe de travail interdépartemental sous la direction de la Promotion économique de l'Office de l'économie et du travail. Avec le concours de représentants du secteur des fondations et d'autres parties prenantes, la mise en œuvre des mesures préconisées sera évaluée et réalisée. stiftungsstandortzh.ch

Swiss Foundation Code



La quatrième édition du *Swiss Foundation Code*, entièrement remaniée tant sur le fond que sur la forme, a paru le 1er juin 2021. Paru pour la première fois en 2005, puis complété et révisé en 2009 et 2015, ce recueil de principes et de recommandations fait partie des ouvrages les plus renommés en matière de directives internationales de bonne gouvernance à l'usage du secteur philanthropique. Le codex sert de cadre de référence et de boîte à outils, quels que soient le type et la taille des fondations. Il comprend désormais quatre principes et 28 recommandations. Un quatrième principe particulièrement d'actualité a été pris en compte, celui de la « Responsabilité sociale ». Rédigé par Thomas Sprecher, Philipp Egger et Georg von Schnurbein, le *Swiss Foundation Code* est édité par SwissFoundations. Il est disponible en ligne et en version imprimée en français, allemand et anglais.

swissfoundationcode.com

« La Suisse est connue pour la forte densité des fondations présentes sur son sol. Pourtant, dans le droit suisse, leur gouvernance est très peu réglementée. L'absence d'une réglementation stricte favorise la flexibilité, mais un cadre de référence des critères de bonne gouvernance est également souhaitable. C'est ce qui donne toute son importance au Swiss Foundation Code, cet ensemble de normes des meilleures pratiques mis au point par le secteur lui-même. Cette nouvelle édition améliorée doit donc être accueillie très favorablement. »

Prof Henry Peter, directeur du Centre en philanthropie de l'Université de Genève

Grâce à la coopération avec les fondations membres et les partenaires de SwissFoundations, l'association a pu mettre en œuvre plusieurs initiatives sectorielles importantes.

Enquête sur les objectifs de développement durable (ODD)

En février 2021, SwissFoundations a soumis sa prise de position relative à la Stratégie pour le développement durable 2030 de la Confédération, dans laquelle les ODD jouent un rôle central. Suite à cela, l'association a décidé d'organiser en avril 2021 une rencontre kick-off pour ses membres afin de discuter de leurs expériences, de leurs plans et de leurs souhaits concernant le traitement des ODD par les fondations. Le groupe de travail ODD qui a été constitué lors de cette rencontre examine désormais cette thématique de manière approfondie. Les ODD ont le potentiel d'être utilisés en tant que langage commun entre les fondations et avec leurs partenaires et de servir d'indicateurs de mesure. Avec Stiftung Mercator Schweiz, SwissFoundations a lancé une enquête visant à obtenir une vue d'ensemble de la prise en compte actuelle des ODD par les fondations membres. 37 fondations ont participé à l'enquête dont les résultats seront publiés début 2022.

L'avenir digital du secteur des fondations

Afin de renforcer le secteur, SwissFoundations s'est prononcée en 2021 pour un investissement durable dans la numérisation du secteur. Diverses tables rondes, discussions et webinaires ont eu lieu avec les fondations membres intéressées en vue de définir un éventuel partenariat avec Stiftung Schweiz et une participation à ce modèle. Une décision à ce sujet sera prise au printemps 2022.

Fonds de formation #FoundationForFuture

En raison de la pandémie, les demandes de soutien déposées auprès d'EDUCA SWISS, une fondation suisse œuvrant à la promotion et au financement de la formation, ont été multipliées par quatre au cours d'une seule année. EDUCA SWISS a mis sur pied en très peu de temps un fonds d'urgence Covid-19 qui a permis de parer aux difficultés financières d'étudiants grâce à des prêts sans intérêt. Comme ce fonds menaçait de se tarir, SwissFoundations a lancé en 2021 le fonds de formation #FoundationForFuture qui a été alimenté par sept fondations qui ont versé un montant total de CHF 130000. Ce don à fonds perdu

a permis de garantir la poursuite de 169 formations, contribuant ainsi à une plus grande égalité des chances. À travers cette initiative, l'association et ses membres montrent qu'ils prennent leur responsabilité sociale au sérieux et agissent face à l'urgence déclenchée par la crise sanitaire. Les contributeurs étaient Arcas-Foundation, la Fondation Dora, la Fondation Gandur pour la Jeunesse, Gebert Rüt Stiftung, la Fondation IKEA Suisse, Lori & Karl Lutz-Fonds (hébergé par la Fondation des Fondateurs) et Stiftung Mercator Schweiz. educaswiss.ch

« L'année 2021 a été éprouvante pour les étudiantes et les étudiants. Beaucoup d'entre eux ont eu des difficultés à financer leur formation ou leur perfectionnement. En constituant le fonds de formation #FoundationForFuture, SwissFoundations et ses différents membres se sont engagés de manière remarquable, et nous en sommes particulièrement heureux. »

Simon Merki, directeur, EDUCA SWISS

Foundation Board Academy

Suite aux changements intervenus dans la compréhension du rôle des fondations, les exigences posées aux membres des conseils de fondation ne cessent de croître. Pour y répondre et dans un contexte financier qui demeure difficile, de nouvelles compétences et une professionnalisation accrue sont requises. La nouvelle Foundation Board Academy s'est par conséquent donné pour but de développer une offre de formation et de perfectionnement de haute qualité. En parallèle, un réseau d'anciens participants (alumni) est mis sur pied et la plateforme vise également le placement de membres de conseil de fondation ayant suivi une formation. Parmi les principaux objectifs de la Foundation Board Academy figurent l'encouragement de la diversité et le rajeunissement des conseils de fondation. Cette plateforme a été fondée par Beate Eckhardt, experte en stratégie et philanthropie et ancienne directrice de SwissFoundations, le Prof Dr Georg von Schnurbein, directeur du Center for Philanthropy Studies de l'Université de Bâle, et Etienne Eichenberger, conseiller en philanthropie et directeur associé de WISE philanthropy advisors.

foundationboardacademy.ch

Board For Good

La fondation Board For Good a été fondée en juin 2021 par Beate Eckhardt et Georg von Schnurbein. C'est une fondation d'utilité publique exonérée d'impôts abritée au sein de la Fondation des Fondateurs. La fondation Board For Good veut introduire plus de jeunes et donc de nouvelles questions et approches dans le secteur des fondations suisses. Afin de faciliter l'accès aux jeunes membres de conseils de fondation, le programme offre aux personnes âgées de 35 ans maximum des bourses pour la formation aux conseils de fondation ainsi que l'accès à un réseau d'alumni. Les bourses d'études sont financées par plusieurs membres de SwissFoundations. SwissFoundations est partenaire fondateur et membre du conseil consultatif. boardforgood.org

SwissFoundations a fêté ses 20 ans en 2021. Nous revenons sur quelques jalons importants qui ont marqué le développement de l'association et qui forment aujourd'hui la base de notre #FoundationForFuture.

2001

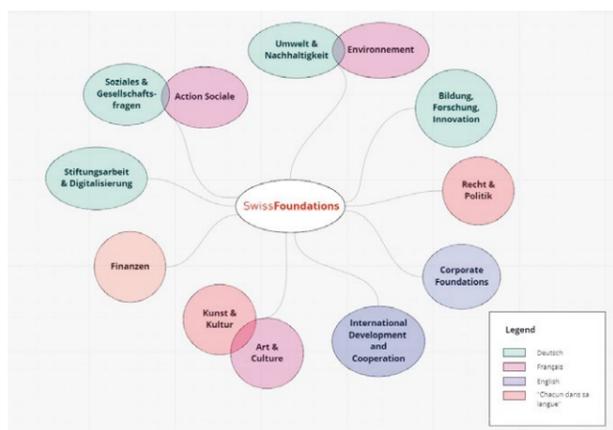
La constitution

En 2001, onze pionniers de la branche s'alliaient pour fonder l'association des fondations donatrices suisses SwissFoundations. Ces membres fondateurs étaient: Accentus Stiftung, Alfred Richterich Stiftung, Avina Stiftung, Christoph Merian Stiftung, Ernst Göhner Stiftung, Gebert Rütli Stiftung, Sophie & Karl Binding Stiftung, Stiftung Mercator Schweiz, UBS Kulturstiftung, Volkart Stiftung, Landis & Gyr Stiftung.

2002

La création des cercles de travail

Depuis 2002, les membres se réunissent autour de thèmes qui leur sont communs, et discutent de nouvelles idées, de problèmes récurrents ou de questions d'actualité. Le nombre des cercles de travail a continuellement augmenté au cours des 20 dernières années, reflétant la diversité des domaines soutenus et les différentes langues de travail des membres. Davantage axées sur des thèmes précis, les tables rondes sont une autre forme utilisée pour les réunions entre membres. Depuis 2020, ces différentes rencontres ont aussi lieu en ligne.



Il y en a pour tous les goûts: mapping de la diversité de l'offre des cercles de travail fin 2021.

SwissFoundations sur la toile

SwissFoundations est présente sur internet depuis 2002 à l'adresse www.swissfoundations.ch. Le site a bénéficié d'une refonte complète en 2019.

2003

Le premier Symposium des fondations suisses

Organisé en automne 2003 à Zurich, le premier symposium a donné le coup d'envoi à ce qui est devenu depuis le plus grand rendez-vous de la branche en Suisse. Au fil des éditions, d'innombrables ateliers, keynotes et événements de réseautage ont attiré plusieurs centaines de participants. À chaque fois organisé dans une autre ville, le symposium a donné lieu à des discussions toujours intéressantes, parfois philosophiques et, en 2019, entomologiques suite à une dégustation d'insectes. De grands noms ont également figuré au programme de certaines éditions. Par exemple celui de l'ancienne conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf en 2010 et celui de Michelle Bachelet Jeria, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme en 2021. Le Symposium des fondations suisses continue d'établir de nouveaux standards comme par exemple le record de participation à l'édition 2019 à Thoun (500 personnes) ou la tenue exclusivement en ligne du symposium en 2021.

symposium-des-fondations.ch



Un joyeux mélange: pas seulement sur les cartons d'invitation mais aussi dans les sujets abordés comme le montrent les exemples de 2017 à 2021.

2005

SwissFoundations Stiftungsgespräch

Le premier *Stiftungsgespräch* s'est tenu à Zurich en 2005. Depuis lors, les membres de Suisse alémanique se retrouvent chaque année pour échanger. L'événement est organisé dans le cadre de la Journée européenne des fondations qui a lieu le 1^{er} octobre.

stiftungsgespraech.ch

Le premier Swiss Foundation Code

C'est en 2005 que les lectrices et lecteurs ont tenu entre leurs mains le premier *Swiss Foundation Code*. Il a rapidement fait partie des ouvrages les plus renommés en matière de directives de bonne gouvernance pour les fondations d'utilité publique. Il a été revu et complété en 2009, en 2015 et en 2021.

swissfoundationcode.com



Une nouvelle version complètement remaniée du Swiss Foundation Code a paru en 2021.

2007

La création du CEPS

SwissFoundations lance le Center for Philanthropy Studies (CEPS) à l'Université de Bâle. Le Prof Dr Georg von Schnurbein est nommé directeur du CEPS.

ceps.unibas.ch

2009

Le Forum des Fondations

Le premier Forum des Fondations a lieu à Genève en 2009. Depuis 2015, il est organisé à Lausanne en collaboration avec des partenaires de renom. Chaque année, il réunit quelque 250 acteurs du secteur philanthropique au bord du Léman. forum-des-fondations.ch

2010

Haus der Stiftungen

Le bureau zurichois de SwissFoundations se trouve depuis 2010 dans la *Haus der Stiftungen*. Avec trois fondations membres (Opo Stiftung, Age-Stiftung, Velux Stiftung) et l'*Europäische Institut für Rechtspsychologie*, SwissFoundations a constitué une communauté de locataires et installé ses bureaux à la Kirchgasse 42 à Zurich.



Les bureaux de SwissFoundations se trouvent au cœur de Zurich, non loin du Grossmünster.

2011

Le premier Rapport sur les fondations en Suisse

Le rapport est édité chaque année par SwissFoundations, le Center for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle et le Centre pour le droit des fondations de l'Université de Zurich. Il présente les faits, les chiffres et les tendances actuels en matière de fondations, en Suisse comme à l'étranger, et contribue à renforcer la base de connaissances dans ce domaine. Le rapport paraît en français et en allemand et peut être téléchargé gratuitement. rapport-fondations.ch

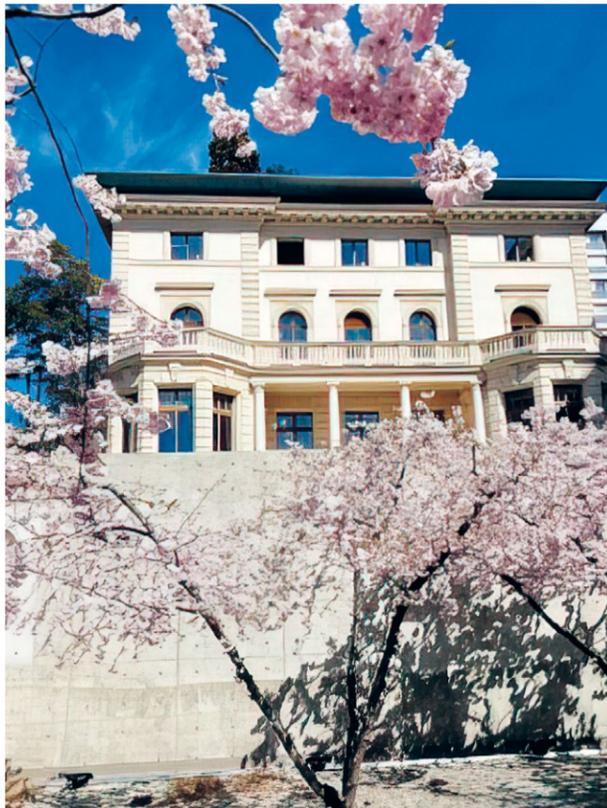


Le secteur des fondations en Suisse évolue, à l'instar des pages de titre du Rapport sur les fondations en Suisse.

2012

SwissFoundations en Suisse romande

Avec l'ouverture en 2012 à Genève de la Maison des Fondations, l'association a étendu son réseau à la Suisse entière. L'ouverture d'un deuxième bureau en Suisse romande répondait à l'important développement des activités philanthropiques dans cette région du pays et a pu être réalisée grâce au soutien des fondations Louis-Jeantet, Lombard Odier, Gebert Rüt et Ernst Göhner. Plus de 40 fondations domiciliées en Suisse romande sont aujourd'hui membres de l'association. Une trentaine d'entre elles ont rejoint l'association depuis l'ouverture du bureau à Genève.



La vie en rose, ou une vue printanière de la Maison des Fondations à Genève.

Le Legal Council de SwissFoundations

SwissFoundations crée son Legal Council en 2012. Il regroupe des experts reconnus en droit des fondations qui s'engagent à titre bénévole au service de l'association. Le Legal Council sert de *think tank* à l'association pour répondre à des questions actuelles et futures en matière juridique et légale.

swissfoundations.ch/fr/secteur/legal-council

2015

Le réseau de conseillers seniors

Cofondé par SwissFoundations, le réseau externe de conseillers seniors réunit des dirigeants de la branche des fondations et de l'utilité publique en Suisse. Ces personnalités compétentes, qui ne sont plus actives à titre principal dans le travail opérationnel d'une organisation, proposent leurs conseils en matière de constitution et de conduite de fondations d'utilité publique.

swissfoundations.ch/stiftungspraxis/senior-experts

2016

La Rapport benchmark établit de nouveaux standards

Chaque année depuis 2016, SwissFoundations invite ses membres à répondre à une enquête concernant leur gestion de fortune, notamment les rendements obtenus, les stratégies de placement et les frais de gestion de leurs placements. Le Rapport Benchmark permet une comparaison fondée des performances entre fondations donatrices dans le but d'aider celles-ci à optimiser les résultats et les coûts de leurs placements ainsi qu'à professionnaliser leur gestion de fortune.

2020

Un poste au service de la défense des intérêts

En 2020, le nouveau poste dédié au domaine Droit & Politique est créé. L'association délivre ainsi un message clair: elle va s'engager avec encore plus de vigueur en faveur de conditions-cadres libérales et défendre ses intérêts vis-à-vis de l'opinion publique, des autorités et du monde politique.

2021

En avant, toutes voiles dehors!

Ces 20 dernières années, SwissFoundations a déjà atteint de nombreux objectifs. L'association ne va pas réduire la voile. Le vif intérêt que suscite notre association et les critiques récurrentes adressées aux fondations montrent l'importance qu'il y a à donner une voix forte et indépendante aux fondations donatrices suisses d'utilité publique, notamment dans le but de promouvoir des conditions-cadres libérales et une réception positive auprès de l'opinion publique. Au cours des deux prochaines décennies, SwissFoundations continuera de s'engager en faveur des intérêts de ses membres et du secteur des fondations.

« Il sera toujours important de relever ensemble les défis qui vont se poser au secteur et d'initier des changements en tant que collectif. »



Interview avec Nina Hoppe, COO, UBS Optimus Foundation

Quels sont les domaines d'action de l'UBS Optimus Foundation et dans quelle mesure son travail était-il concerné par l'adaptation de la pratique intervenue dans la coopération internationale au développement ?

UBS Optimus Foundation s'engage au niveau international pour que les enfants et les adolescents aient accès à l'éducation et qu'ils puissent grandir dans un environnement exempt de violence et d'exploitation sexuelle. Parallèlement, la fondation soutient la recherche de manière ciblée pour améliorer la santé des groupes de population les plus défavorisés dans le monde.

Un instrument essentiel de notre travail de coopération internationale est ce que nous appelons les *enabling grants*. Ils permettent d'utiliser les dons de manière ciblée pour mandater des tiers qui réaliseront des études de terrain ou des évaluations dans le cadre de projets de soutien concrets. Ces tiers étant des entreprises à but lucratif, nous avons dû par le passé verser des montants non négligeables d'impôt sur les acquisitions pour les mandats de ce type.

Avec le groupe de travail ad hoc, SwissFoundations a rédigé une prise de position sur l'avant-projet d'adaptation de la pratique LTVA. Comment évaluez-vous votre participation à ce groupe de travail ?

Notre fondation devait verser chaque année d'importants montants d'impôt sur les acquisitions, des montants qui se soustrayaient inutilement du volume des dons. C'est pourquoi, il y a trois ans, nous avons entamé des discussions avec d'autres fondations ainsi que SwissFoundations et demandé une modification de la pratique LTVA.

L'intérêt commun à adapter la pratique LTVA et l'effet positif attendu pour le secteur des fondations ont fait que le groupe de travail nouvellement constitué a pu agir rapidement et formuler efficacement sa demande.

Sous la houlette de SwissFoundations, la collaboration entre partenaires du terrain et experts de la TVA a été nécessaire pour parvenir à un résultat positif pour le secteur des fondations auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC).

La prise de position de SwissFoundations a entre autres conduit à une issue favorable dans le cadre de l'adaptation de la pratique LTVA. Dans quelle mesure UBS Optimus Foundation a-t-elle pu en profiter ?

Nous avons déposé auprès de l'AFC une demande de remboursement en lien avec des acquisitions de prestations à l'étranger en tenant compte de la nouvelle pratique. L'AFC a rapidement réagi et remboursé à UBS Optimus Foundation un montant à six chiffres que nous avons pu allouer à des projets dédiés à des enfants défavorisés.

Quelles sont vos attentes futures vis-à-vis de SwissFoundations en matière de défense des intérêts ?

Il sera toujours important de relever ensemble les défis qui vont se poser au secteur et d'initier des changements en tant que collectif. Les thèmes sont très variés et vont des différences entre les cantons en matière de déductibilité fiscale (nouvelles constitutions dans des cantons plus favorables) à des sujets de marketing.

Pour terminer, y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter ?

Oui, je répète volontiers la citation d'un collègue aujourd'hui décédé qui connaissait très bien le travail des fondations et le décrivait ainsi: « Faire une donation est un acte durable, qui vise le long terme et qui n'a rien à voir avec le simple geste d'offrir. »

Les questions ont été posées par Jasmin Guggisberg et Ivana Savanovic, Project Managers chez SwissFoundations.

L'initiative parlementaire Luginbühl

La révision du droit des fondations prévue par l'initiative parlementaire Luginbühl ne règle finalement pas la question de la rémunération des membres des conseils de fondation et aboutit à un compromis bancal en ce qui concerne la plainte auprès de l'autorité de surveillance.

Sur la question de la «rémunération des membres des conseils de fondation», le Conseil national s'est rallié à l'avis de sa commission des affaires juridiques et à celui du Conseil des États et a rejeté ce point par 113 voix contre 67 et 3 abstentions le 13 décembre 2021. Il n'y aura donc pas de réglementation légale sur les honoraires des membres de conseils de fondation. L'approbation de la rémunération des membres des conseils de fondation aurait pourtant été nécessaire pour assurer l'avenir du secteur des fondations ainsi que le changement de génération à venir au sein des conseils de fondation, car il n'existe pas de pratique fiable et uniforme. Tout au long du processus législatif, SwissFoundations s'est engagée en faveur d'une réglementation par le biais de ses prises de position et de ses requêtes. Elle continuera à veiller à ce que la pratique soit favorable aux fondations.

En ce qui concerne la qualité pour agir en cas de plainte auprès de l'autorité de surveillance, le Conseil des États s'était rapproché du Conseil national en adoptant une liste exhaustive. Selon ce texte, «les bénéficiaires ou les créanciers d'une fondation, le fondateur, les donateurs et les membres anciens et actuels du conseil de fondation» bénéficient de la qualité pour agir s'ils ont un «intérêt» à ce que la gestion de la fondation soit conforme à la loi et à l'acte de fondation. Le Conseil national a également accepté ce compromis. Aux yeux de SwissFoundations, la réglementation par une liste exhaustive de la légitimation pour déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance des fondations n'est pas adéquate. Il aurait été essentiel de conserver la formulation initiale d'un «intérêt légitime au contrôle» dans la norme relative à la plainte auprès de l'autorité de surveillance des fondations afin d'éviter une action populaire. Il n'a jamais été question, dans cette intervention, de permettre à certains groupes de personnes d'accéder facilement aux tribunaux, mais plutôt d'assurer une large protection de la fondation en cas d'intérêt légitime au contrôle, et uniquement dans ce cas. La formulation du simple «intérêt» adoptée dans la proposition de compromis est donc insuffisante. [swissfoundations.ch/fr/actualites/une-occasion-manquee-pa-iv-luginbuehl/](https://www.swissfoundations.ch/fr/actualites/une-occasion-manquee-pa-iv-luginbuehl/)

Obligation de renseignement concernant la rémunération des membres des conseils de fondation

En vertu du nouvel art. 84b du Code civil suisse, introduit dans le cadre de la révision du droit de la société anonyme, l'organe suprême de la fondation communique séparément tous les ans à l'autorité de surveillance le montant global des indemnités au sens de l'art. 734a, al. 2 du Code des obligations qui lui ont été versées directement ou indirectement ainsi qu'à l'éventuelle direction. Afin de ne pas compromettre leur exonération fiscale, les fondations doivent donc fournir des renseignements détaillés, respecter la pratique cantonale en la matière et, le cas échéant,

élaborer une directive en matière de rémunération. La réglementation devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2023. SwissFoundations continuera de s'engager résolument pour la possibilité de rémunérer les membres des conseils de fondations d'utilité publique de manière appropriée. [swissfoundations.ch/fr/actualites/obligation-de-renseignement/](https://www.swissfoundations.ch/fr/actualites/obligation-de-renseignement/)

Motion Noser

Résultat positif: après l'adoption de la motion Noser à une courte majorité (21 voix contre 20 et 3 abstentions) par le Conseil des États, celle-ci a définitivement été refusée par le Conseil national le 9 décembre 2021. Le 24 septembre 2020, le conseiller aux États PLR zurichois Ruedi Noser avait déposé une motion demandant si les conditions pour l'exonération fiscale des personnes morales agissant en faveur de l'utilité publique étaient respectées en cas d'activité politique. Pour SwissFoundations, il est clair qu'un certain engagement politique des fondations d'utilité publique afin de réaliser leur but d'utilité publique ne s'oppose pas à une exonération fiscale. Avec le soutien du Legal Council, l'association a déposé plusieurs prises de position tout au long du processus et défendu les intérêts des fondations donatrices suisses. [swissfoundations.ch/fr/actualites/le-conseil-national-rejette-la-motion-noser/](https://www.swissfoundations.ch/fr/actualites/le-conseil-national-rejette-la-motion-noser/)

Adaptation de la pratique LTVA sur les prestations fournies à des personnes étroitement liées

Avec la révision de la loi sur la TVA entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, la définition des personnes étroitement liées a été modifiée de manière à inclure les fondations et associations avec lesquelles il existe une relation économique, contractuelle ou personnelle particulièrement étroite (art. 3, let. h, ch. 2 LTVA). Par conséquent, les prestations pro bono sont désormais soumises à la TVA. Pour éviter cette conséquence, SwissFoundations coordonne un groupe de travail et s'implique dans le processus de détermination de la pratique par des réunions et des prises de position. Un lobbying dans le cadre de la révision partielle de la LTVA est envisagé.

Échange automatique de renseignements

En étroite collaboration avec le Secrétariat d'État aux questions financières internationales, l'OCDE et les associations européennes de fondations, SwissFoundations s'engage en faveur d'une révision du *Common Reporting Standard*. L'objectif est l'exemption des organisations à but non lucratif de ces obligations de reporting strictes et, par conséquent, le maintien de l'exception figurant dans l'ordonnance suisse en matière d'échange automatique de renseignements (EAR). Soumettre les fondations d'utilité publique à de telles obligations de reporting signifierait pour elles des charges financières et administratives très importantes. SwissFoundations était déjà parvenue en 2020 à éviter la suppression de l'exception figurant dans la législation suisse. S'agissant du traitement de cet objet au niveau international, SwissFoundations fait figure ici de premier interlocuteur représentant la branche.

Révision de la loi sur la protection des données

Le 25 septembre 2020, la nouvelle «Loi sur la protection des données. Révision totale et modification d'autres lois fédérales (17.059)» a finalement été adoptée après trois ans de débat et d'élimination des divergences entre le Conseil national et le Conseil des États. Pour qu'elle puisse entrer en vigueur, les dispositions d'exécution s'y rapportant doivent être modifiées dans l'ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection des données (OLPD). La consultation concernant l'OLPD durait jusqu'au 14 octobre 2021, et ses résultats n'ont pas encore été publiés. La LPD et l'OLPD devraient entrer simultanément en vigueur au cours du deuxième semestre 2022, à une date encore non déterminée. Les fondations sont elles aussi tenues de mettre en œuvre les exigences renforcées en matière de protection des données, ce qui peut s'avérer complexe dans certains cas. En plus d'un webinaire consacré à la protection des données et de l'élaboration de modèles pour les registres d'activités de traitement des données, SwissFoundations s'est impliquée dans la consultation en déposant une prise de position concernant l'OLPD afin de défendre les intérêts des fondations donatrices.

[swissfoundations.ch/fr/actualites/olpd-consultation/](https://www.swissfoundations.ch/fr/actualites/olpd-consultation/)

ASF/eASF

SwissFoundations a rendu une première visite à Nils Guggi, le nouveau responsable de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations (ASF), et entretient de bonnes relations avec cette autorité. En tant que représentante des intérêts des fondations donatrices suisses, SwissFoundations prend part au projet de numérisation de l'AFS (eASF), et participe à l'évaluation de l'ASF par le Contrôle fédéral des finances.

Philanthropy Advocacy

Rédigé par SwissFoundations en collaboration avec le Centre pour le droit des fondations de l'Université de Zurich, le document *Switzerland Country Profile* a paru début 2021. Philanthropy Advocacy, de Dafne, et l'EFC (désormais Philea) avec son *Legal Affairs Committee* ont souhaité compiler des rapports nationaux concernant les conditions-cadres juridiques en vigueur pour les fondations d'utilité publique. 40 pays ont répondu à cet appel. Ces rapports nationaux ont permis d'établir une comparaison qui a été présentée le 1^{er} octobre 2021 dans le cadre de l'événement *Comparative Highlights of Foundation Laws*. En outre, SwissFoundations s'implique dans plusieurs processus importants au niveau européen.

[swissfoundations.ch/aktuell/swiss-country-profile/](https://www.swissfoundations.ch/aktuell/swiss-country-profile/)

Médias & Relations publiques

Présence dans les médias

En 2021, SwissFoundations a rédigé près de 270 articles traitant des activités des membres de l'association. Les débats autour de l'initiative Luginbühl et de la motion Noser ont été les sujets dominants des articles concernant le secteur des fondations.

Revue de presse (sélection):

- 8.10.21 **Argwohn gegen den Stiftungssektor** (NZZ)
- 16.10.21 **Roche-Erbe André Hoffmann: « Die traditionelle Form der Philanthropie hat versagt »** (NZZ Magazin)
- 15.12.21 **Kanton Zürich will Stiftungsstandort stärken** (SRF Regionaljournal)

Relations avec les médias

Les médias ont adressé de nombreuses demandes au bureau de SwissFoundations au cours de l'année écoulée. SwissFoundations a fourni des informations sur le secteur qui ont notamment été reprises dans les articles suivants:

- 25.2.21 **Émergence d'une nouvelle génération** (THE PHILANTHROPIST)
- 11.6.21 **Mécénat – Le rôle des privés** (Tribune des Arts)
- 3.9.21 **Finanzschübe für Startups und innovative KMU** (NZZ)
- 11.11.21 **Stiftungen werden wichtiger in der Kulturförderung** (NZZ am Sonntag)
- 23.11.21 **Philanthropie in der Schweiz: 100 Milliarden für den guten Zweck** (NZZ)
- 24.11.21 **Plus ouverte et plus innovante: Comment la philanthropie suisse a changé** (L'Agefi)

Relations publiques en ligne

Le portail de l'emploi est la page la plus consultée sur le site web alémanique de SwissFoundations. Avec environ 42'000 pages vues en 2021, le portail de l'emploi a été consulté en moyenne 125 fois par jour. La recherche d'emploi est donc plus populaire que la page d'accueil de SwissFoundations ou la liste des membres, qui arrivent respectivement en deuxième et troisième position. Les annonces d'emploi dans le secteur des fondations peuvent être publiées gratuitement sur: swissfoundations.ch/fr/portailemploi



En tant qu'association nationale, SwissFoundations communique toujours au moins dans deux langues, par exemple sur son site internet, dans ses newsletters mensuelles ou dans le calendrier des événements. Les abonnés francophones représentent environ un tiers du lectorat.

Newsletter

DE **4565** abonnés

Ø par mois:

75 nouveaux abonnés

FR **2877** abonnés

Ø par mois:

47 nouveaux abonnés

Calendrier

DE **2225** abonnés

FR **1463** abonnés

swissfoundations.ch/fr/inscription-newsletter/

Médias sociaux

Twitter

1594 followers

+18% de nouveaux followers depuis début 2021

Ø par mois:

19 nouveaux followers

5300 impressions

LinkedIn

3710 followers

+46% de nouveaux followers depuis début 2021

Ø par mois:

98 nouveaux followers

9259 impressions

Formation continue

La Master Class en Philanthropie est une formation transversale organisée par Swiss Philanthropy Foundation, en partenariat avec le Center for Philanthropy Studies de Bâle (CEPS) et le Centre en philanthropie de l'Université de Genève (UNIGE). Depuis 2020, Aline Freiburghaus y intervient en tant que formatrice, sur le thème « Enjeux règlementaires pour les fondations aujourd'hui et réponses pratiques ».

Organisation et gouvernance

Comité

En 2021, le comité directeur s'est réuni à l'occasion de quatre séances. Il assure le fonctionnement du comité des finances et du comité de nomination.



Dr Lukas von Orelli, président, membre de la commission des finances et des nominations
Directeur de la VELUX STIFTUNG, Zurich



Dr Pascale Vonmont, co-vice-présidente, membre de la commission des finances et des nominations
Directrice de la Gebert Rüt Stiftung, Zurich



Sabrina Grassi, co-vice-présidente, membre de la commission des nominations
Directrice de la Swiss Philanthropy Foundation, Genève



Peter Brey, membre de la commission des nominations
Directeur de la Fondation Leenaards, Lausanne



Lisa Meyerhans, membre de la commission des nominations
Membre du conseil de fondation de la Avina & Asuera Stiftung, Hurden



Patrizia Rezzoli, membre de la commission des nominations
Ancienne directrice de Beisheim Stiftung



Dr Suzanne Avedik, membre de la commission des nominations
Vice-directrice de la Ernst Göhner Stiftung, Zoug

Lors de l'assemblée générale du 1er juin 2021, Patrizia Rezzoli a été élue en tant que nouveau membre du comité directeur. L'assemblée a par ailleurs pris congé de Monique Bär et de Beat von Wartburg et les a chaleureusement remerciés.

Bureau



Foto: Kostas Maros 2021

Fin 2021, l'équipe des deux bureaux de Zurich et Genève se composait des membres suivants: **Montserrat Bellprat**, Membres; **Dr Richard Brogle**, directeur; **Aline Freiburghaus**, directrice romande; **Katharina Guggi**, Communication & Stratégie digitale; **Jasmin Guggisberg**, Project Manager; **Cornelia Gutknecht**, Administration; **Julia Jakob**, Droit & Politique; **Alexandrine Massot**, Junior Project Manager.

La direction opérationnelle de l'association a été assurée par intérim par Aline Freiburghaus, Katharina Guggi et Montserrat Bellprat jusqu'à fin juin 2021. Richard Brogle leur a succédé à la direction de l'association jusqu'à la fin de l'année. En 2021, l'équipe du bureau a également bénéficié du soutien de Cynthia Baker, aide étudiante, Genève; Magali Beuchat, aide étudiante, Genève; Letizia Pfister, Administration; Rahel Staubli, aide étudiante Zurich et Evelyn Vonesch, Événements & Administration.

Finances

Le résultat financier 2021 reflète, avec un déficit de CHF 30 169, l'intensité et la dynamique de l'exercice. D'une part, divers grands projets ont été réalisés en 2021, comme la révision du Swiss Foundation Code 2021, qui a été publié en trois langues. La représentation politique des intérêts au niveau national et international s'est intensifiée de manière significative. Le Symposium des fondations 2021, la plus grande rencontre de la branche des fondations suisses a été organisée pour la première fois en ligne en raison de la pandémie. D'un autre côté, la pandémie de Covid 19 a entraîné tant une perte de revenus que des coûts supplémentaires. En outre, des coûts imprévus ont été occasionnés par les changements de direction et les absences de personnel pour cause de maladie. Les recettes d'exploitation s'élèvent à 1 344 664 CHF pour l'année sous revue, dont 75% proviennent des cotisations des membres, 16% des financements de projets et de lancement, 8% des recettes des événements et 1% de recettes diverses. En revanche, les dépenses totales sont de l'ordre de CHF 1 573 262. Durant l'année sous revue, CHF 211 361 ont été versés aux différents fonds libres et affectés à un but déterminé et CHF 409 790 ont été prélevés.

Les comptes annuels 2021 détaillés et révisés, y compris l'annexe, peuvent être téléchargés en allemand et en français sur www.swissfoundations.ch/fr/a-propos/portrait/.

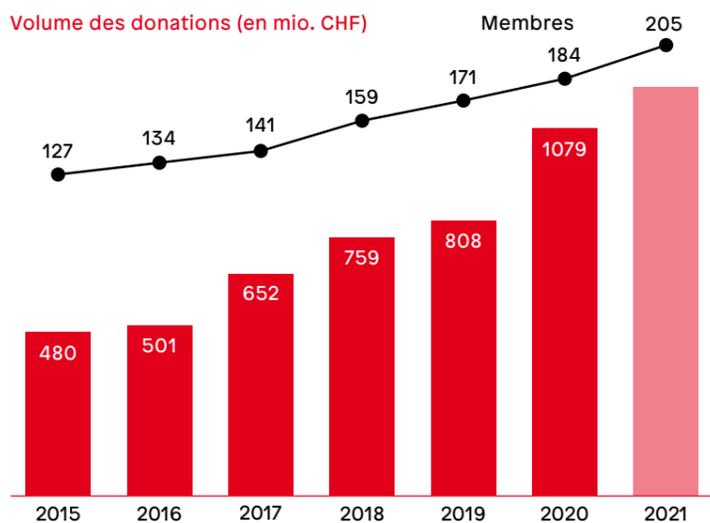
Nous remercions chaleureusement les membres suivants qui ont soutenu SwissFoundations en 2021 en lui accordant des fonds supplémentaires:

- Age-Stiftung
- atDta-Stiftung Hilfe zur Selbsthilfe
- Beisheim Stiftung
- Ebnet-Stiftung
- Ernst Göhner Stiftung
- Fondation du Domaine du Vilette
- Fondation Hans Wildorf
- Fondation Leenaards
- Fondation Louis-Jeantet
- Fondation Lunt
- Fondation Mercator Suisse
- Fondation Nicolas Puech
- Fondation Novandi
- Fondation Philanthropia
- Fondation Pro Victimis
- Grütli Stiftung
- Hasler Stiftung
- Hirschmann Stiftung
- JTI Foundation
- Novo Nordisk Haemophilia Foundation
- Otto und Veronika Kägi Stiftung
- Paul Schiller-Stiftung
- sahee foundation
- Sophie und Karl Binding Stiftung
- Volkart Stiftung

Nos membres en 2021

L'année de son 20^e anniversaire, l'association SwissFoundations dépasse la barre des 200 membres et compte **205 membres** fin 2021.

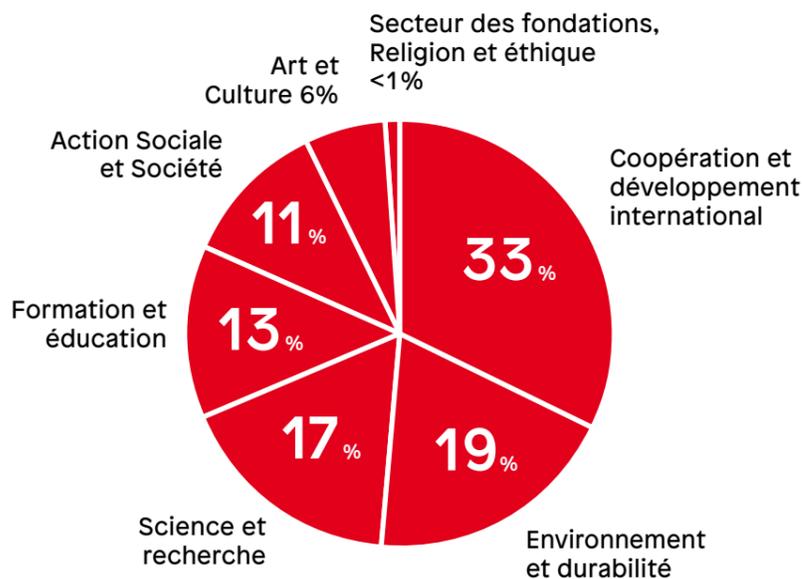
Développement



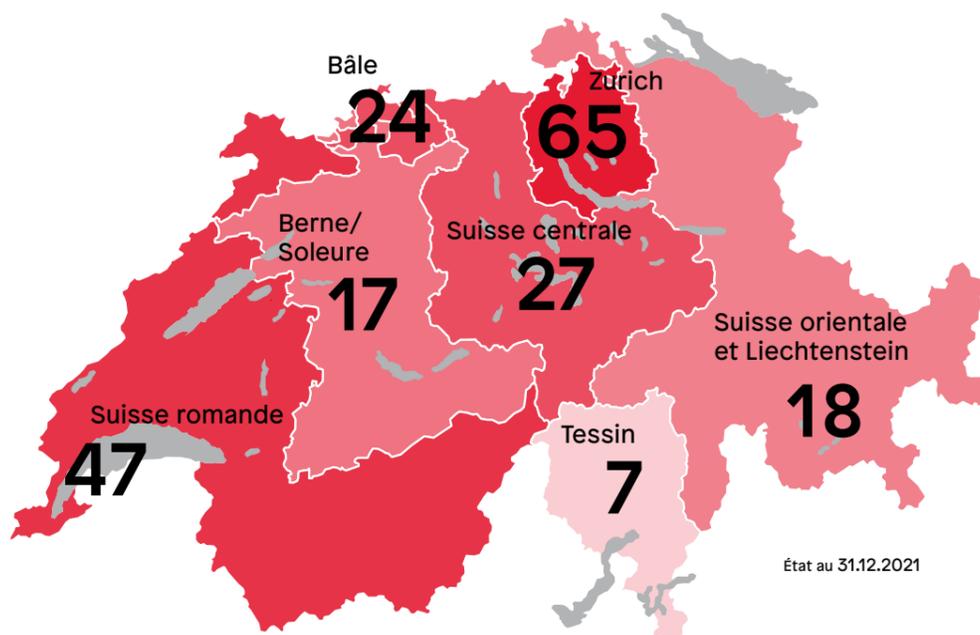
Nouveaux membres en 2021

- Cartier Philanthropy
- Däster-Schild Stiftung
- Drosos Stiftung
- Eckenstein-Geigy-Stiftung
- Erika und Conrad Schnyder Stiftung
- Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme
- Fondation CHU Teh-Chun
- Fondation Juchum
- Fondation Pierre Mercier
- Fondation Topaze
- Fondazione Minerva
- FREY CHARITABLE FOUNDATION
- Gemeinnützige Stiftung Hans A. Bill
- Georg und Bertha Schwyzer-Winiker Stiftung
- Irene M. Staehelin Stiftung
- Markus Kaufmann-Stiftung
- Metrohm Stiftung
- Somaha Stiftung
- Stiftung fokus frauen
- Stiftung VISIO-Permacultura
- SVC Stiftung für das Unternehmertum
- SWO-docu, Swiss Welfare Organisation, Stiftung für Strassenkinder
- Voith Leeman Stiftung
- Werner H. Spross Stiftung zur Förderung der Augenheilkunde

Volume de donations 2020



Nos membres 2021 en bref



| | | |
|-----------------------------|------------|----------------------|
| Coopération et dév. int. | CHF | 351 000 000 |
| Environnement et durabilité | CHF | 205 100 000 |
| Science et recherche | CHF | 183 300 000 |
| Formation et éducation | CHF | 141 200 000 |
| Action Sociale et Société | CHF | 119 300 000 |
| Art et Culture | CHF | 69 100 000 |
| Secteur des fondations | CHF | 12 500 000 |
| Religion et éthique | CHF | 2 000 000 |
| TOTAL* | CHF | 1 083 500 000 |

*2020, selon les autodéclarations de 2021

Partenaires associés

MIGROS
kulturprozent

OAK
FOUNDATION

Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft
Société suisse d'utilité publique
Società svizzera di utilità pubblica
Societad svizra d'utilità publica

FONDATION
HANS WILSDORF

SwissFoundations

Créée en 2001 à l'initiative de onze fondations, SwissFoundations regroupe les fondations donatrices suisses d'utilité publique et leur donne une voix forte et indépendante. Réseau actif et voué à l'innovation, SwissFoundations promeut le partage d'expériences, la transparence et le professionnalisme dans le secteur suisse des fondations d'utilité publique. L'association accueille les fondations grandes ou petites, qui œuvrent dans

un cadre régional ou international et qui sont domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein. Les membres et partenaires associés de SwissFoundations investissent chaque année plus de 1 milliard de francs suisses dans des projets et initiatives d'utilité publique. SwissFoundations représente ainsi plus du tiers des fonds accordés par les fondations d'utilité publique chaque année. swissfoundations.ch